

PUBLIC VISÉ

Toute personne amenée à utiliser des PEMP avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine

PRÉ REQUIS

Etre âgé de 18 ans minimum
Ne pas avoir de restrictions ou de contre-indications médicales pour l'utilisation des PEMP et au travail en hauteur
Maîtriser le français (oral et écrit)

DURÉE¹, TARIFS², DATES, LIEU, HORAIRES

Cf. Convention de formation

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

Inscription préalable au minimum 48h³ (sauf dispositions particulières CPF) avant le début du stage par retour de convention signée

 Accessibilité PSH: nous nous tenons à disposition des personnes en situation de handicap pour étudier les possibilités de mise en œuvre de la formation au regard de leur(s) restriction(s) et, le cas échéant, les orienter vers les structures adéquates

MODALITÉ D'ORGANISATION

Formation en groupe
Cat. A-B et C : 1 à 6 personnes
Cat. A et B : 1 à 4 personnes (si option porte-engins)
En présentiel, parcours individualisé selon niveau, expérience et catégories visées par le stagiaire
(cf. convention)

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Livret stagiaire individuel
- Une salle de formation équipée Vidéoprojecteur, PC, paperboard
- Une aire d'exercice pratique conforme
- PEMP représentatives selon catégories



Les stagiaires doivent impérativement avoir leur EPI

¹ Durée de 1 à 5 jours selon niveau et catégories choisies
² Tarifs selon durée et catégories choisies disponibles sur simple demande
³ Sous réserve de places disponibles

INTITULÉ

Formation à la conduite en sécurité des PEMP selon la recommandation CACES® R486 de la CNAM.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les participants seront capables :

- D'utiliser correctement l'équipement contre les chutes de hauteur pour la conduite de PEMP
- D'identifier les différents types de PEMP et leurs caractéristiques
- D'interpréter un abaque de levage d'une PEMP
- D'identifier les principaux risques, interdictions et règles d'exploitation liés à l'utilisation des PEMP en entreprise
- De vérifier l'état d'une PEMP et son adéquation aux opérations prévues en moins de 10 mn
- D'utiliser en sécurité les PEMP pour les opérations de bases en entreprise
- D'énumérer les points de mise en sécurité et d'entretien d'une PEMP en fin de poste en moins de 5 mn

CONTENU (CONFORME À L'ANNEXE 2 DE LA RECOMMANDATION R486)

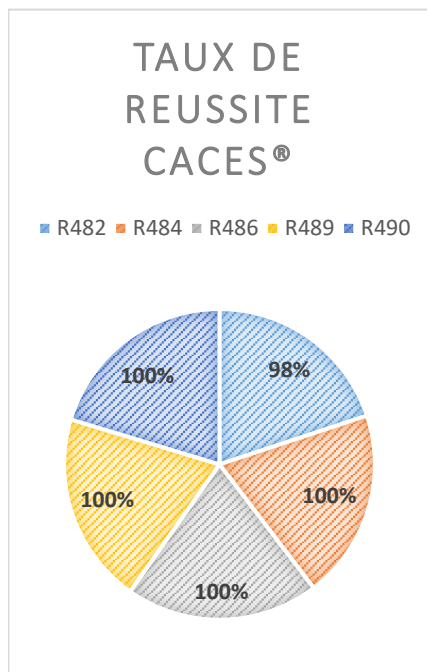
THÉORIQUE :

1. Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (constructeur, l'employeur, le contrôleur, le conducteur et l'accompagnateur)
2. Connaître la technologie des PEMP utilisées, la terminologie, les dispositifs de sécurité, principes de fonctionnement, mode de commande, de propulsion, de transmission ou de direction
3. Identifier les différents types de PEMP – caractéristiques et capacités
4. Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, CDG, stabilité)
5. Connaître et maîtriser les conditions d'équilibre et les facteurs de stabilité des PEMP pendant les manutentions et les déplacements, et savoir positionner les charges.
6. Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisations des PEMP.
7. Savoir exploiter les PEMP et maîtriser les principaux risques (adéquation à la tâche et limites d'emploi, conduite en cas d'incident, port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations.
8. Connaître et effectuer les vérifications d'usage des PEMP (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).

PRATIQUE :

9. Réaliser les prises de poste (environnement météo, balisage, risques environnants, adéquation) et les vérifications de la PEMP (documents, contrôle visuel, état des dispositifs de sécurité, niveaux, ...)
10. Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite de la PEMP, de levage/descente de la plate-forme y compris en configuration de secours, ainsi que l'entrée/sortie de celle-ci. Maîtriser la communication avec le chef de manœuvre et l'accompagnant.

STATISTIQUES



DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Tous les métiers du bâtiment (construction, couverture, travaux de façade...)
- Les métiers de l'industrie
- Les espaces verts...

11. Vérifier l'état de la PEMP (y compris les niveaux) en fin de poste et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements, effectuer les opérations d'entretien quotidien.

SUIVI – ÉVALUATIONS

- Suivi et sanction de la formation : feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation et certificat CACES® en cas de réussite aux examens
- Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation : Tests CACES® PEMP (examens théoriques et pratiques selon la recommandation R486 de la CNAM) ou équivalent
- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique.

Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme.

Partie théorique : Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur et d'exercices de groupe (étude de cas vidéo, schémas, etc.), d'échange d'expériences, de démonstration et d'explications sur paperboard. Vérification des acquis tout au long de la formation à l'aide de quizz.

➔ Un livret de formation en couleur est remis à chaque stagiaire

Partie pratique : Mise en situation en groupe. Après démonstration et explication par le formateur, à tour de rôle, chaque stagiaire effectue des manœuvres sous sa direction pendant que le reste du groupe suit en écoute pédagogique les indications et corrections du formateur.

Les exercices augmentent progressivement en difficultés et sont adaptés à l'évolution de chaque stagiaire. Un bilan est effectué en fin de journée pour suivre la progression.

PROFIL DES INTERVENANTS

Nos formateurs disposent d'une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle. Profil type (CV détaillé sur simple demande).

- Ils sont eux-mêmes titulaires des diplômes/titres/certificats requis (CACES®, permis de conduire, etc.)

- Nos testeurs ont tous été audités par notre organisme certificateur dans le cadre de notre procédure CACES®
- Ils sont également formés, audités et évalués par le responsable pédagogique d'ACCEL et/ou par des organismes extérieurs.

Une question ? Contactez-nous sur formation@accel-groupe.fr

Références

Recommandation R486 de la CNAM – Annexe 2

Cliquez sur les liens ci-dessous :



[R486A](#)
[Cat.A](#)

[R486A](#)
[Cat.B](#)

[R486A](#)
[Cat.C](#)